

MÉRIOT Alexandre Léon

Etat-Civil :

Né le 12 avril 1869 à Néons sur Creuse (36).

Parents : **Jean MÉRIOT**, cultivateur et **Stéphanie BLANCHARD**.

Marié avec **Marie Augustine CHARAULT** le 25 janvier 1897 à Vicq sur Gartempe.

Au recensement de 1911, cultivateur, habite à la Bergerie chez ses beaux-parents, **Marie** et **Ferdinand CHARRAULT**, 2 enfants, **Joseph** et **Marie**

Fratric :

Louis Alexandre MÉRIOT (1861-) Marié avec **Marie DUCLUZEAU** le 6 juillet 1885 à Vicq sur Gartempe.

Jean MÉRIOT (1864-1950)

Marie Aimée MÉRIOT (1875-1953)

Registre Matricule :

Alexandre Léon MÉRIOT est de la classe 1889 et porte le matricule 1039 au bureau de recrutement du Blanc. Profession de cultivateur et résidant à Néons sur Creuse (36)

Détail des services et mutations diverses :

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914.

Dirigé sur le 69^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie (Service des G.V.C).

Arrivé au corps le 20 avril 1915.

A rejoint son dépôt le 21 mai 1915.

Détaché comme Ouvrier Agricole à Vicq sur Gartempe du 5 février 1917

Libéré du service militaire le 30 novembre 1918

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne

A l'intérieur : Du 20 avril 1915 au 6 février 1917

Genèse du service des GVC

Après la cuisante défaite de 1870, la France de la troisième République entreprend une refonte totale de son organisation militaire de façon à constituer une armée capable d'assurer la défense nationale et de rivaliser avec les armées allemandes : augmentation significative des effectifs par différentes lois de recrutement aboutissant au service militaire universel, division du territoire en régions militaires servant chacune de socle à l'organisation d'un corps d'armée, élaboration de plans de mobilisation, etc. L'importance stratégique des voies de communication notamment des chemins de fer pour les opérations sur terre est particulièrement prise en

compte, et ce dès la mobilisation : moyen de transport des réservistes mobilisés vers leurs unités puis transport des unités vers la frontière le plus rapidement possible.

Durant toute la Grande Guerre, le train jouera un rôle capital, vers le front transport des troupes (dont les alliés), des munitions et des approvisionnements ; vers l'arrière transport des blessés, des prisonniers, des permissionnaires ; à l'arrière circulation des matières premières et marchandises nécessaires à l'économie du



161. LA GRANDE GUERRE 1914 — Territoriaux Français gardant une voie ferrée A. ...

pays et à l'industrie de guerre.

En cas de guerre le rail constitue donc un axe vital dont il convient impérativement de protéger l'intégrité